



Déclassifié¹

AS/Soc/NHE (2026) PV 01

5 juin 2026

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Réseau parlementaire pour un environnement sain

Procès-verbal

de la réunion jointe avec Femmes@APCE sur le thème :

« Climat, santé et égalité : les femmes en première ligne – faits et solutions »

qui s'est tenue à Strasbourg lors de la 2e partie de session 2026

Mercredi 22 avril 2026, de 13 h à 14 h

Mme Aurora Florida (Italie, SOC), présidente du Réseau parlementaire pour un environnement sain et membre du Bureau de Femmes@APCE à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ouvre la réunion. Elle souhaite la bienvenue aux participant·e·s et présente **Mme Anne Mahrer**, coprésidente de KlimaSeniorinnen Schweiz (Femmes seniors pour la protection du climat en Suisse), ainsi que **Mme Hannah Prins**, avocate et militante pour le climat. La réunion sert de cadre à une consultation sur la préparation de son prochain rapport intitulé « Climat et égalité de genre – Renforcer la protection des droits des femmes face au dérèglement climatique » et facilite les échanges entre les membres sur leurs expériences, les obstacles rencontrés et les solutions envisagées.

Mme Anne Mahrer, coprésidente de KlimaSeniorinnen Schweiz

Mme Mahrer exprime sa gratitude d'avoir été invitée et retrace le parcours de KlimaSeniorinnen Schweiz, en soulignant l'arrêt historique rendu par la Cour européenne des droits de l'homme le 9 avril 2024 concernant la protection des droits face au changement climatique. Elle revient également sur son propre engagement dans l'activisme politique depuis les années 1970 et 1980, en mettant en avant l'intersection cruciale entre la lutte pour l'égalité des sexes et la protection de l'environnement, tant sur le plan historique qu'actuel. Elle cite des exemples marquants de mobilisation citoyenne en Suisse, notamment les actions menées contre l'énergie nucléaire et l'influence continue du vote des femmes sur la politique environnementale. Elle met toutefois en garde contre la fragilité des progrès réalisés dans ces domaines.

Mme Mahrer rend compte de son engagement dans la vie publique et commente les limites qu'elle a observées dans les efforts de protection de l'environnement et du climat, en particulier face au lobbying et à l'inertie parlementaire. Selon elle, les voies judiciaires sont devenues un recours nécessaire, ce qui a conduit à la création de KlimaSeniorinnen Schweiz — un groupe composé principalement de femmes âgées, mettant en avant leur vulnérabilité particulière aux conséquences du changement climatique, telles que les vagues de chaleur. Elle déplore la réticence initiale des autorités suisses à examiner le fond de leurs requêtes juridiques et décrit comment la décision favorable de la Cour européenne a suscité à la fois une forte résistance politique et une reconnaissance internationale.

Elle résume les exigences imposées par la Cour. Elle réaffirme que l'arrêt de la Cour confirme le droit à une protection effective de l'État contre les effets néfastes du changement climatique sur la vie, la santé et la qualité de vie. Saluant le futur rapport de l'Assemblée sur le climat et l'égalité des genres, elle appelle à son adoption par une large majorité et à la mise en œuvre d'actions concrètes dans tous les États membres du

¹ Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par le Réseau des parlementaires pour un environnement sain lors de sa réunion du 5 juin 2026 en Athènes, Grèce.

Conseil de l'Europe. Elle conclut en affirmant que l'âge ne constitue pas un obstacle à une action ou à des réalisations significatives dans le domaine de la justice climatique.

Mme Hannah Prins, avocate et militante pour le climat

Mme Prins remercie l'assemblée de lui donner l'occasion de s'exprimer et attire l'attention sur les réalités urgentes de la crise climatique. Elle relate des incidents survenus dans le cadre de son militantisme aux Pays-Bas, notamment des manifestations pacifiques contre les subventions aux énergies fossiles, et évoque le recours à la force contre des climatologues et des militant·e·s. Elle souligne l'ampleur des subventions aux énergies fossiles à l'échelle mondiale et présente l'action urgente et directe comme une réponse nécessaire à l'inaction des gouvernements et des entreprises.

Elle illustre les implications sanitaires de la pollution industrielle et évoque l'émergence de poursuites pénales contre les entreprises pour dommages environnementaux. Elle plaide en faveur d'un renforcement des cadres juridiques afin de tenir les pollueurs pour responsables et souligne le développement rapide des litiges climatiques, en citant plusieurs affaires très médiatisées.

Plaidant pour un alignement de la législation sur les preuves scientifiques et la volonté populaire, **Mme Prins** aborde la participation disproportionnée des femmes aux mouvements pour le climat et discute des stéréotypes culturels ainsi que des obstacles à des choix de vie plus écologiques. Elle met les décideur·euse·s politiques au défi d'adopter des lois favorisant la durabilité et l'égalité des sexes, affirmant que les solutions à la crise sont bien connues mais qu'il incombe aux législateur·rice·s de les mettre en œuvre.

Mme Prins conclut en évoquant les changements politiques locaux significatifs en cours, tels que les interdictions de publicité pour les combustibles fossiles et la viande à Amsterdam, comme des signes d'une évolution des normes sociétales. Elle exhorte les décideur·euse·s politiques à prendre en compte les manifestations publiques et les décisions judiciaires, en soulignant que la fenêtre d'action sur le climat se referme et qu'ils et elles ont le pouvoir de changer le monde.

Mme Aurora Floridia, présidente du Réseau parlementaire pour un environnement sain

Mme Floridia commence son intervention en expliquant que sa motivation découle à la fois de son expérience personnelle et des réalités plus larges de sa région, ainsi que de cas marquants et de la mobilisation de la société civile qui mettent en évidence un déficit de gouvernance concernant les impacts sanitaires du changement climatique sur les femmes. Elle déclare que la santé en Europe dépend de plus en plus de facteurs environnementaux tels que la qualité de l'air, l'eau potable, la pollution chimique et la stabilité climatique. Les femmes, les filles, les enfants, les personnes âgées et les ménages à faibles revenus sont identifié·e·s comme les plus exposé·e·s à ces menaces environnementales, un consensus scientifique clair indiquant que les femmes et les filles sont particulièrement en danger.

Elle souligne que l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale, avec des impacts visibles dans les régions méditerranéennes, notamment une augmentation des feux de forêt et des sécheresses. Ce phénomène est documenté dans des rapports sur le climat tels que le *Lancet Countdown*. Mme Floridia donne des exemples de pays comme Malte, qui s'adaptent rapidement en réutilisant les eaux usées pour l'agriculture.

Elle évoque l'augmentation de la précarité énergétique et de la vulnérabilité à la chaleur, qui touchent entre 7 et 9 % de la population de l'Union européenne, les femmes âgées vivant seules étant particulièrement affectées en raison de leurs faibles revenus, de la précarité de leur logement et de la lourde charge que représentent la lourde prise en charge des proches. Elle souligne le paradoxe selon lequel, alors que les messages publics exhortent les personnes âgées à ne pas sortir pendant les vagues de chaleur, nombre d'entre elles sont incapables de maintenir leur logement à une température supportable.

Elle note également que le changement climatique a des répercussions importantes sur les jeunes femmes, en particulier sur la santé reproductive et maternelle, en établissant un lien entre les températures élevées et la pollution, d'une part, et les risques accrus de naissances prématurées et de complications pendant la grossesse, d'autre part. Elle indique que la santé mentale constitue un autre aspect essentiel, les femmes et les filles étant davantage touchées par l'anxiété liée au climat et les traumatismes post-catastrophe, en particulier lorsque les risques environnementaux se superposent à la vulnérabilité sociale. Elle affirme que les femmes sont souvent chargées de prodiguer des soins et de gérer le foyer au lendemain d'événements climatiques, tout en subissant les conséquences d'une baisse de revenus, de logements endommagés et d'un accès limité aux services.

Elle souligne aussi le déficit de gouvernance : les femmes sont sous-représentées dans la prise de décision en matière de climat et de santé, ce qui se traduit par des politiques moins efficaces. Elle exprime un vif intérêt pour l'identification des bonnes pratiques et des politiques existantes dans les pays plus avancés à cet égard. Elle souligne que des actions concrètes s'imposent, notamment le renforcement de la participation des femmes à la gouvernance, l'intégration des perspectives de genre dans les politiques, la lutte contre la précarité énergétique sous l'angle du genre et la promotion d'un financement climatique sensible au genre.

Elle appelle à la reconnaissance et à la mise en œuvre d'un droit autonome à un environnement sain, en se référant à l'article 11 de la Charte sociale européenne et à la Déclaration de Reykjavik comme bases fondamentales. Elle encourage les parlementaires à rejoindre le Réseau parlementaire pour un environnement sain et à soutenir les travaux en cours au Conseil de l'Europe. Elle conclut en soulignant l'importance cruciale d'approfondir l'examen des impacts du changement climatique sur la santé des femmes.

Discussion

Mme Tiblom salue les présentations mais exprime des inquiétudes concernant les tactiques de protestation, en particulier le recours aux barrages routiers. Elle évoque des incidents survenus en Suède ayant entravé les services publics et s'interroge sur l'utilité de cette méthode. Elle propose de promouvoir l'adoption des véhicules électriques comme solution pragmatique, en se référant aux progrès observés à Pékin, et appelle à des changements réglementaires afin de faciliter l'accès à des véhicules électriques abordables en Europe.

M. Ermischer, président de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, se déclare favorable à la reconnaissance officielle du droit à un environnement sain en tant que droit humain fondamental par le biais d'un protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme et plaide en faveur d'une ratification rapide de la nouvelle convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal. Des inquiétudes sont exprimées concernant le recul de la volonté politique de relever les défis climatiques, l'affaiblissement de l'indépendance judiciaire à la suite des arrêts de la Cour, et le besoin urgent d'une réponse plus constructive de la part des décideurs politiques.

Mme Eder-Gitschthaler salue les efforts des deux intervenantes invitées, en particulier ceux de Mme Mahrer, qu'elle décrit comme un modèle pour les femmes âgées, et s'enquiert de l'ampleur de l'engagement au sein de KlimaSeniorinnen Schweiz.

En réponse à Mme Tiblom, **Mme Prins** déclare que les manifestations pacifiques, y compris les barrages routiers, ont été validées par les autorités judiciaires et que des mesures sont toujours prises afin d'éviter de perturber les services d'urgence. Concernant les véhicules électriques, elle plaide en faveur d'une transition plus large englobant les transports publics, le vélo et la marche, en soulignant les préoccupations éthiques liées à l'approvisionnement en matériaux. Elle commente également l'évolution des poursuites pénales pour dommages environnementaux, en citant les progrès récents de la science de l'attribution qui viennent étayer ces affaires.

Mme Mahrer approfondit la réflexion sur les motivations de la désobéissance civile, affirmant que les actions directes non violentes constituent l'expression du désespoir ressenti par la jeunesse face à l'inaction politique. Elle cite des exemples de manifestations créatives en Suisse et souligne l'épuisement et la désillusion ressentis par les jeunes et les femmes militant.e.s. Sur la question des véhicules électriques, elle met en garde contre une expansion aveugle et souligne les préoccupations concernant la provenance et les conséquences de l'extraction des matières premières.

Mme Fabricius souligne la nécessité d'augmenter le financement de la recherche sur les maladies féminines, en citant des statistiques illustrant l'allocation disproportionnée des fonds à ce type de recherche à l'échelle mondiale. Elle met en avant l'importance de l'accès à la nature, à l'eau potable et aux investissements scientifiques pour la santé des femmes, en se référant à des études établissant un lien entre la proximité avec la nature pendant l'enfance et une réduction de la dépression à l'âge adulte.

M. Papandreou évoque le concept de démocratie énergétique, reconnaissant le rôle potentiel des femmes dans la facilitation d'une transition juste. Il attire l'attention sur les défis qui surgissent lorsque les nouveaux modèles énergétiques favorisent les intérêts concentrés des entreprises au détriment des communautés locales. Affirmant son soutien aux manifestations pacifiques, il demande aux intervenantes comment encourager une plus grande participation des femmes et des jeunes à la prise de décision politique, en particulier face à la forte opposition des intérêts particuliers.

Mme Ferčíková Konečná fait état d'un activisme similaire inspiré par Mme Mahrer, en soulignant les litiges stratégiques en cours et les défis posés par des dirigeant.e.s politiques hostiles à la politique climatique,

notamment un ministre ayant déclaré que la crise climatique était terminée. Elle note l'impact des campagnes mondiales de désinformation et appelle à des orientations permettant de contrer cette résistance ainsi que de lutter contre la dépendance énergétique.

Mme Nowicka suggère d'envisager la création d'un prix ou d'une initiative similaire afin de reconnaître les contributions exceptionnelles des femmes dans le domaine de l'environnement et de la santé. Elle souligne que des efforts devraient être déployés afin d'impliquer plus efficacement les jeunes dans les projets connexes.

Mme Prins souligne l'importance de la persévérance dans le plaidoyer, en comparant l'activisme à un marathon, et met en avant la nécessité de disposer de modèles plus diversifiés en politique. Elle suggère qu'une politique efficace devrait répondre à des besoins publics concrets, en notant que des actions locales pragmatiques peuvent générer des bénéfices environnementaux.

Mme Mahrer rassure les participant.e.s quant au dynamisme constant des mouvements féministes en Suisse, mais note une sous-représentation persistante des femmes et des défis non résolus au sein des institutions politiques.

Mme Floridia clôture la réunion en exhortant l'ensemble des délégations à rejoindre le Réseau parlementaire pour un environnement sain et à rester engagées dans les initiatives en cours du Conseil de l'Europe.

List of participants / Liste des participants**Chairperson / Présidente** : Ms / Mme Aurora Floridia, Italy / Italie, SOC**Vice-Chairperson / Vice-Présidente** : Ms / Mme Liliana Tanguy, France, ALDE / ADLE**Member States / États Membres**

Country / Pays	Members / Membres		Alternates / Suppléants	
Albania / Albanie				
Andorra / Andorre				
Armenia / Arménie	Mr/M.	Armen Gevorgyan		
Austria / Autriche	Ms/Mme	Claudia Arpa		
	Ms/Mme	Agnes Sirkka Prammer		
Belgium / Belgique	Ms/Mme	Anne Lambelin		
	Mr/M.	Andries Gryffroy		
Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine	Mr/M.	Saša Magazinović		
Bulgaria / Bulgarie				
Croatia / Croatie	Ms/Mme	Zdravka Bušić		
Cyprus / Chypre				
Czech Republic / République tchèque				
Denmark / Danemark				
Estonia / Estonie				
Finland / Finlande	Ms/Mme	Minna Reijonen		
France	Ms/Mme	Liliana Tanguy		
	Mr/M.	Alain Milon		
Georgia / Géorgie				

Germany / <i>Allemagne</i>	Mr/M.	Malte Kaufmann		
	Mr/M.	Julian Joswig		
Greece / <i>Grèce</i>	Mr/M.	George Papandreou	Mr/M.	Georgios Stamatis
Hungary / <i>Hongrie</i>				
Iceland / <i>Islande</i>				
Ireland / <i>Irlande</i>	Mr/M.	Garret Ahearn	Mr/M.	Ronan Mullen
Italy / <i>Italie</i>	Mr/M.	Stefano Maullu		
	Ms/Mme	Aurora Floridia		
Latvia / <i>Lettonie</i>				
Liechtenstein				
Lithuania / <i>Lituanie</i>	Mr/M.	Arminas Lydeka		
Luxembourg	Mr/M.	Paul Galles		
Malta / <i>Malte</i>				
Republic of Moldova / <i>République de</i>				
Monaco				
Montenegro / <i>Monténégro</i>	Mr/M.	Miloš Konatar		
Netherlands / <i>Pays-Bas</i>	Ms/Mme	Saskia Kluit		
	Ms /Mme	Carla Moonen		
North Macedonia / <i>Macédoine du Nord</i>	Ms/Mme	Bisera Kostadinovska-Stojchevska		
Norway / <i>Norvège</i>				
Poland / <i>Pologne</i>	Ms/Mme	Danuta Jazłowiecka		
Portugal				
Romania / <i>Roumanie</i>	Ms/Mme	Maria-Gabriela Horga		

	Ms/Mme	Mirela-Elena Adomnicai		
San Marino / <i>Saint-Marin</i>				
Serbia / <i>Serbie</i>				
Slovak Republic / <i>République slovaque</i>				
Slovenia / <i>Slovénie</i>	Mr/M.	Dean Premik		
Spain / <i>Espagne</i>	Ms/Mme	Luz Martínez Seijo		
	Ms/Mme	Belén Hoyo		
Sweden / <i>Suède</i>				
Switzerland / <i>Suisse</i>	Ms/Mme	Sibel Arslan		
Türkiye	Mr/M.	Sevan Sivacioğlu		
Ukraine	Ms/Mme	Yuliia Ovchynnykova		
United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>	Ms/Mme	Baroness Thérèse Coffey		

Observers / Observateurs

Canada		
Israel / <i>Israël</i>		
Mexico / <i>Mexique</i>		

Partners for Democracy / Partenaires pour la Démocratie

Jordan / <i>Jordanie</i>		
Kyrgyzstan / <i>Kirghizstan</i>		
Morocco / <i>Maroc</i>	Mr/M.	Allal Amraoui
Palestine		

PACE Committees Concerned / Commissions de l'APCE concernées

Political Affairs and Democracy / <i>Questions pol et Démocratie</i>	Ms/Mme	Sena Nur Çelik Kanat
Legal Affairs and Human Rights / <i>Questions juridiques et des DH</i>	Ms/Mme	Wanda Nowicka

Migration, International Protection and Economic Co-operation / <i>Migration, protection internationale et coopération économique</i>	Ms/Mme	Meryem Göka
Social Affairs, Health and Sustainable Development / <i>Questions sociales, santé et développement durable</i>	Ms/Mme	Victoria Tiblom
Culture, Science, Education and Media / <i>Culture, science, education et media</i>	Mr/M.	Andries Gryffroy
Equality and Non-discrimination / <i>Egalité et non-discrimination</i>	Ms/Mme	Edite Estrela
	Mr/M.	Vik Solveig

Ex Officio members / Membres d'office**President of the Assembly / Président de l'Assemblée**

Ex-Officio Member / Membre d'office	Ms/Mme	Petra Bayr
--	--------	------------

Presidents of Political Groups / Présidents des groupes politiques

Ex-Officio Members / Membres d'office	Mr/M.	Frank Schwabe, SOC
	Mr/M.	Pablo Hispán, EPP/CD
	Mr/M.	Zsolt Nemeth, ECPA
	Mr/M.	Iulian Bulai, ALDE
	Mr/M.	George Loucaides, UEL
	Ms/Mme	Laura Castel, UEL

**Bureau of the Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /
Bureau de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
Ex-Officio Members / Membres d'office**

Chairperson / <i>Présidente</i>	Ms/Mme	Saskia Kluit
First Vice-Chairperson / <i>Première Vice-Présidente</i>	Ms/Mme	Danuta Jazłowiecka
Second Vice-Chairperson / <i>Deuxième Vice-Président</i>	Mr/M.	Armen Gevorgyan
Third Vice-Chairperson / <i>Troisième Vice-Président</i>	Mr/M.	Lord Don Touhig

**Congress of Local and Regional Authorities /
Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux**

Thematic Spokesperson on Environment and Climate Change/ <i>Porte-Parole thématique sur l'environnement et le changement climatique</i>	Ms/Mme	Meropi-Spyridoula Ydraiou
---	--------	---------------------------